



A Mesdames et Messieurs  
les Conseillères et Conseillers  
communaux de Chavornay

CK/sw

Chavornay, le 24 octobre 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,  
La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

### **Etude de la mobilité douce**

La Municipalité vous informe que lors du Conseil du 25.09.2020, M. Olivier Briand, Conseiller communal, a suggéré de faire une étude de la mobilité douce dans notre Commune.

Ce type d'étude implique la définition d'un mandat de création d'un « schéma directeur de la mobilité douce », mandat à donner à un bureau spécialisé.

Le travail consiste en l'identification de tous les trajets existants et de ceux qui seraient désirables. Après accord entre le bureau spécialisé et la Commune, les travaux à réaliser sont alors définis.

Le rapport final consiste en une liste des travaux et adaptations à réaliser afin de faciliter la mobilité douce.

Le coût d'une telle étude est d'environ CHF 35'000.00 à CHF 40'000.00.

Par ailleurs, la Municipalité est parfaitement consciente de l'utilité de créer des cheminements de mobilité douce. Il n'y a pas un nouvel aménagement qui n'en tienne pas compte, preuve en sont les 2 passerelles à la route d'Yverdon et le chemin piétonnier, le passage en rue piétonne d'une partie de la rue de la Cité ainsi que les aménagements à la route de Corcelles.

La Municipalité continuera à faire les aménagements nécessaires et ne juge donc pas utile de confier un mandat coûteux à un bureau spécialisé.

Nous laissons le Conseil communal débattre sur ce sujet et confirmer ses intentions.

La Municipalité